

MÉMO SÉCURITÉ

19 juin 2023 - Chute à partir d'une échelle

Description de l'incident

Un employé effectuait une inspection de tuyauterie sur un toit. Un formulaire d'analyse d'évaluation des risques a été rempli et l'employé a identifié tous les risques pertinents aux équipements de protection individuelle requis.

Il pleuvait et ventait le jour de l'inspection et en empruntant l'échelle vers un niveau de toit inférieur l'employé a glissé sur le deuxième échelon depuis le bas et est tombé sur le toit. L'employé portait des couvre-bottes comme l'exigeaient les standards du site. Cela l'a empêché de placer son pied fermement sur le barreau de l'échelle.



Figure 1 : Exemple de couvre-bottes antidérapants, avec l'aimable autorisation de Safety Express.

Conditions externes

- Pluie et vent.
- Échelle et mains courantes glissantes et mouillées.
- Type d'échelle : métallique fixe.
- Type d'échelon : rond ou plat, antidérapants ou non.
- Placement de l'échelle : fixée à la structure.
- Port des couvre-bottes exigé.
- Rails latéraux d'échelle glissants.

Facteurs humains relevés par l'employé

- L'employé n'a possiblement pas maintenu trois points de contact dans l'échelle.
- Manque d'attention portée à la tâche
- L'employé peut avoir été pressé de terminer sa tâche et de se mettre à l'abri des intempéries

Conséquences possibles

L'échelle et le toit étaient mouillés et le vent était fort ; l'employé aurait pu glisser d'une hauteur encore plus grande et être blessé grièvement.

Le pied du travailleur aurait pu glisser vers l'avant et être coincé à l'intérieur de l'échelle ou potentiellement entre une structure solide telle qu'un mur ou un réservoir.



Figure 2 : Images fournies par iStock

Les leçons apprises

- Porter des chaussures appropriées aux circonstances; porter des bottes de sécurité à talons plutôt que des chaussures à talon plat.
- Éviter de grimper aux échelles en portant des couvre-bottes.
- Éviter de monter à l'échelle avec des semelles mouillées, boueuses ou sales.
- Élaborer une procédure pour l'utilisation des échelles par mauvais temps.
- Évitez d'effectuer des travaux de toiture ou à partir d'échelles par mauvais temps.
- Adapter l'évaluation des risques en fonction des conditions météorologiques telles que la pluie, la chaleur ou le vent.
- Il s'agit d'une situation dans laquelle le travailleur pourrait exercer son droit de refuser d'effectuer un travail dangereux dû aux risques associés au port de couvre bottes dans un environnement non adapté.